

---

## RENCONTRE DE PARENTS

---

Les rencontres de parents se dérouleront le 16 et 17 novembre. Vous recevrez les détails concernant les rencontres par l'entremise de l'enseignant(e) de votre enfant. L'envoi du bulletin de la 1<sup>re</sup> étape se fera au plus tard le 15 novembre.

---

## MON ENFANT EST MALADE

---

L'enfant ayant des symptômes tels que fièvre, vomissement, diarrhée ou fatigue importante devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de participer aux activités scolaires. De plus, il existe un risque de transmission à l'entourage (Covid, grippe, gastro-entérite, maladie contagieuse...). Pour certaines maladies infectieuses, l'enfant pourrait être retiré pour un délai plus long en fonction de la période de contagiosité selon les recommandations de la Direction de la santé publique. Si votre enfant contracte une maladie infectieuse en cours d'année, il est important d'aviser l'école afin d'intervenir rapidement et de limiter la propagation. Il est important de consulter un médecin pour confirmer une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école en spécifiant le nom de la maladie. L'infirmière du CISSSL en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus d'informations et assurer le suivi.

Notez que la période de contagion de la gastro est dès l'apparition des premiers symptômes et jusqu'à 48 heures après le dernier symptôme.

Nous suggérons de faire porter un masque à votre enfant lorsque celui-ci présente des symptômes (principalement la toux), afin d'éviter toute contamination, et ce, même si celui-ci a testé négatif à la Covid. Des masques sont disponibles à l'école.

---

## CHANDAIL ÉCOLE

---

Afin de renforcer le lien d'appartenance à notre école, tous les élèves sont invités à porter leur chandail-école chaque premier vendredi du mois ainsi qu'à chaque journée de cérémonie de la reconnaissance. Un rappel sera fait par les enseignants lors de chaque événement par l'entremise du plan de travail.

La première journée du port de chandail par tous est prévue ce vendredi 3 novembre.

## CAMPAGNE DE FINANCEMENT

Pour continuer de créer le sentiment d'appartenance de notre école et offrir des activités vivantes et positives aux élèves de notre école, voici les détails de notre nouvelle campagne de financement.

L'école Gareau est heureuse de vous proposer des produits vestimentaires avec le logo de l'école.



À partir du 8 novembre 2023, il sera possible, pour les enfants ET pour les adultes, de commander des « kangourous » ou des chandails à manches courtes.

Vous recevrez un bon de commande en version papier à remplir dans le sac de votre enfant. Il est important de retourner le formulaire complété ainsi que l'argent ou le chèque dans une enveloppe scellée au nom (prénom et nom de famille) de votre enfant. Nous vous demandons aussi d'inscrire son numéro de groupe.

Il est important de savoir que les chèques sans fonds entraîneront des frais de 6\$ et que les chèques postdatés ne seront pas acceptés. De plus, il n'est pas malheureusement pas possible de payer par débit ou par carte de crédit.

\*\* Pour le choix de grandeur, il est suggéré de vous référer au chandail donné par l'école en début d'année.

## ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Suite au sondage pour les activités éducatives de chaque niveau, nous tenons à vous informer que celles-ci ont été acceptées à un taux de plus de 90% par vous, les parents, et approuvées par les membres du conseil d'établissement de l'école. La facturation de ces activités vous sera transmise en janvier prochain.

---

## RAPPELS DE SÉCURITÉ

---

Vous devez en tout temps nous aviser du retard ou l'absence de votre enfant **au secrétariat** soit en laissant un message sur la boîte vocale des absences au 450-492-3565 poste 1 ou par le portail Mozaik-parents et ce, même si vous avez informé l'enseignant. Cela nous évite de chercher vos enfants. Merci de votre collaboration!

LES DÉPARTS EN MILIEU D'AVANT-MIDI OU MILIEU D'APRÈS-MIDI NE DOIVENT PAS ÊTRE INSCRITS DANS MOZAIK. Vous devez simplement aviser l'enseignant(e) de votre enfant.

Nous demandons aux parents de ne pas circuler dans la cour d'école pendant les heures de classe. Vous devez attendre vos enfants à l'extérieur de la cour. De plus, si vous devez récupérer un enfant dans un autobus à la fin des classes, nous vous demandons de vous adresser à l'un de nos surveillants pour que celui-ci le fasse descendre de l'autobus. Nous avons à cœur la sécurité de tous. Merci de votre précieuse collaboration!

---

## PÉRIODE D'INSCRIPTION 2024-2025

---

La première phase officielle d'inscription **des élèves du préscolaire** se déroulera du 27 novembre au 22 décembre. L'école Gareau privilégiera des dates **sur rendez-vous** afin d'éviter un trop long temps d'attente pour les parents.

Nous déposerons sur notre site internet en début de semaine prochaine, toutes les informations concernant le déroulement des inscriptions à notre école, ainsi que les dates retenues. Veuillez noter que vous pourrez vous-mêmes vous inscrire pour votre rendez-vous. Un lien DOODLE sera déposé sur notre site afin que vous puissiez choisir la date et l'heure qui vous conviennent le mieux. Un courriel sera envoyé lorsque le lien sera effectif.

**Lors de votre rendez-vous pour votre inscription, vous devrez avoir en main :**

La copie originale du certificat de naissance de votre enfant (avec le nom des parents)  
Preuve de résidence (permis de conduire, compte de téléphone résidentiel, compte d'Hydro, compte de taxes de l'année en cours, bail avec lettre du propriétaire, acte notarié).

**Si né hors Canada :**

Certificat de naissance et preuve de résidence  
Documents d'immigration : Carte de citoyenneté ou de résident permanent, confirmation de résidence permanente (IMM5292), autres documents d'immigration.

Novembre 2023  
Volume 10 n° 2

Pour les élèves qui sont déjà inscrits à l'école, vous devrez procéder à la réinscription de votre enfant via portail-Mosaik-Parents. Vous pourrez **renouveler l'inscription de votre enfant en quelques minutes, en remplissant un formulaire en ligne**. Un courriel d'informations suivra sous peu, afin de vous informer comment procéder. Si votre enfant quitte le CSSDA l'an prochain, vous devrez également aller désactiver le dossier de celui-ci, et ce même pour les élèves qui quittent pour le secondaire.

**Il est à noter que sur ce portail, vous trouvez tous les bulletins et états de compte de chacun de vos enfants, ainsi que le plan d'aide ou d'intervention, s'il y a lieu.**

## ÇA BOUGE À GAREAU

### Inscription Hockey Cosom

La période d'inscription pour l'activité « Hockey Cosom » du midi, avec les enseignants d'éducation physique, s'est déroulée dans la semaine du 23 au 27 octobre. Une rencontre est prévue avec les élèves qui se sont inscrits le 9 novembre prochain.

### Objets perdus

Nous vous demandons de porter une attention particulière sur l'identification des vêtements et des objets appartenant à vos enfants. Malheureusement, nous ramassons une grande quantité de vêtements non identifiés et non réclamés par les élèves tous les mois. Les objets seront dorénavant exposés dans le corridor près du gymnase. Vos enfants y auront donc accès régulièrement. Notez que chaque semaine, une éducatrice s'assure que tous les vêtements et objets égarés qui ont été identifiés soient retournés à son propriétaire.

Voici une photo des objets perdus depuis un mois :



Novembre 2023  
Volume 10 n° 2

## L'Halloween à Gareau



Novembre 2023  
Volume 10 n° 2



---

## DES NOUVELLES DU SERVICE DE GARDE

---

### Petits rappels importants

Il est important que votre enfant possède tout le nécessaire dans sa boîte à lunch (ustensiles, bloc réfrigérant de type « ice pack », etc.).

Lorsque vous devez modifier la fréquentation de votre enfant (qu'il soit absent ou présent), vous devez aviser le service de garde. Vous pouvez laisser un message détaillé sur la boîte vocale du service de garde. Toute modification se doit d'être effectuée avant 11 h le matin et votre enfant doit quitter la maison en étant au courant de la modification.

Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, nous vous demandons de circuler lentement dans le stationnement de l'école et d'être aux aguets.

### Journées pédagogiques à venir

Vendredi 17 novembre 2023 : L'envoi du courriel d'inscription se fera le 1er novembre et la date limite d'inscription sera le 10 novembre 2023.

Tous les parents reçoivent le lien pour procéder à l'inscription aux journées pédagogiques, et ce de façon électronique.

Vous pouvez toujours demander à l'éducatrice qui se trouve à l'accueil si votre enfant est bien inscrit à la journée pédagogique. Elle reçoit la liste mise à jour quotidiennement.

### Facturation

Vous recevrez, par courriel au début de chaque mois, la facturation pour le mois précédent. Nous vous demandons de bien respecter le délai de paiement. Le Centre de service scolaire nous demande de faire un suivi très serré auprès des comptes impayés, d'envoyer des avis de non-paiement et d'informer les parents des procédures qui pourraient suivre si les sommes ne sont pas payées (voir contrat de service). Une façon bien simple et efficace pour effectuer votre paiement est le paiement par internet. Vous pouvez demander le document explicatif au service de garde.

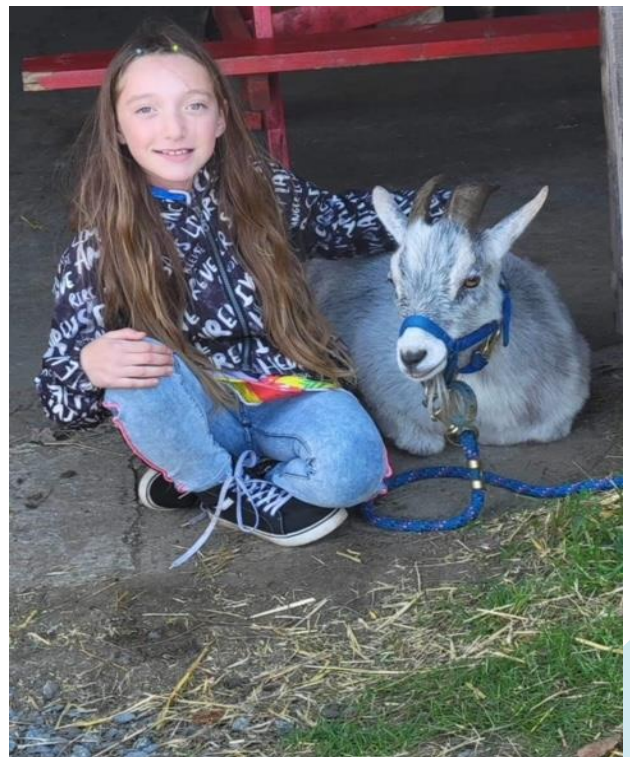
Novembre 2023  
Volume 10 n° 2

Photos de notre dernière journée pédagogique  
Sortie à la ferme aux deux tilleuls et journée Halloween à l'école





Novembre 2023  
Volume 10 n° 2



Novembre 2023  
Volume 10 n° 2



Pour la Fête de l'Halloween, l'équipe de sportives accompagnée des arbitres du SDG !



Toute l'équipe du service de garde vous souhaite un très beau mois de novembre !

Catherine Masse, Technicienne SDG